



Commune de Merbes-le-Château

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Art L1122-17. Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article précédent et il sera fait mention si c'est pour la 2^{ème} ou 3^{ème} fois que la convocation a lieu : en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Art L1122-15. Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil.

Art L1122-26. Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages : en cas de partage, la proposition est rejetée.

Art L1122-27. Sans préjudice de l'alinéa 4, les membres du Conseil votent à haute voix. Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir un mode de scrutin équivalent au vote à haute voix. Sont considérés comme tels, le vote nominatif exprimé mécaniquement et le vote par assis et levé ou à main levée. Nonobstant les dispositions du règlement d'ordre intérieur, le vote se fait à haute voix chaque fois qu'un tiers des membres présents le demande. Seules les présentations de candidats, les nominations aux emplois, les mises en disponibilité, les suspensions préventives dans l'intérêt du service et les sanctions disciplinaires, font l'objet d'un scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages. Lorsqu'il est membre du conseil, le président vote en dernier lieu. L'alinéa précédent n'est pas applicable aux scrutins secrets.

Art L1122-28. En cas de nomination ou de présentation des candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour du scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix. A cet effet, le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire. Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste. La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix. En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

- (1) Au cas où l'Assemblée est convoquée pour la 2^{ème} ou la 3^{ème} fois, mettre « avons l'honneur de vous convoquer pour la 2^{ème} (3^{me}) fois.

CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège Communal convoque le Conseil Communal pour la 1^{ère} fois à la séance qui aura lieu **le Mercredi 05 juin 2024 à 19 h 00 à l'administration communale rue Saint Martin 71 à 6567 Merbes-le-Château**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 avril 2024
2. Fabrique d'Eglise de Merbes-le-Château - Compte 2023 - Approbation
3. CPAS - Compte 2023 - Approbation
4. Modification budgétaire n°1 - exercice 2024- Approbation
5. Titres-repas - Adaptation du statut pécuniaire de l'Administration communale et du CPAS. Adoption d'un règlement communal et du CPAS
6. Plan de Cohésion Sociale - Rapport d'activités 2023 - Approbation
7. Règlement général de Police - Adoption d'un nouveau règlement général de Police à la suite de la fusion des zones de police Binche-Anderlues et Lermes
8. Programme Stratégique Transversal (P.S.T) 2019-2024 – Evaluation finale - prise d'acte
9. Hainaut Ingénierie Technique - Création d'une centrale d'achat HIT-Hain'Eau - Convention - Adhésion
10. Fourniture et assemblage de 2 modules complémentaires aux trois existants de la buvette du terrain de football - Arrêt du Cahier des Charges, du devis estimatif et choix du mode de passation du marché
11. PIC/PIMACI - Aménagement d'une voirie de liaison entre Merbes-Sainte-Marie et Merbes-le-Château - Arrêt du Cahier des Charges, du devis estimatif et choix du mode de passation du marché
12. PIC - Égouttage et amélioration de la rue des Quartiers à Merbes-le-Château - Arrêt du Cahier des Charges, du devis estimatif et choix du mode de passation du marché
13. Rénovation des plafonds de l'école communale de Merbes-le-Château - Arrêt du Cahier des Charges, du devis estimatif et choix du mode de passation du marché
14. Garage sis Rue Jean Jaurès 27+ - Désaffectation et conditions de vente - Approbation
15. Acquisition de la parcelle 25K5P0000 sise à Merbes-le-Château, 4^{ème} division section B (Labuissière) – Projet d'acte authentique - Approbation
16. Intercommunale A.I.O.M.S - Assemblée Générale du- Ordre du jour - Approbation
17. Intercommunale CENEO - Assemblée Générale du 28 juin 2024 - Ordre du jour - Approbation
18. Intercommunale HYGEA - Assemblée Générale du 20 juin 2024 - Ordre du jour - Approbation
19. Intercommunale IDEA - Assemblée Générale du 26 juin 2024 - Ordre du jour - Approbation
20. Intercommunale IGRETEC - Assemblée Générale du 27 juin 2024- Ordre du jour - Approbation
21. Intercommunale INTERSUD - Assemblée Générale du 24 juin 2024 - Ordre du jour - Approbation
22. Intercommunale ORES Assets - Assemblée Générale du 13 juin 2024 - Ordre du jour - Approbation
23. Informations diverses
24. Questions des Conseillers

HUIS CLOS

25. Personnel enseignant - Congés de maladie et remplacement - Ratification
26. Personnel enseignant - Mise en disponibilité pour cause de maladie
27. Personnel enseignant - Institutrice maternelle - Interruption de carrière à 1/5 temps - Approbation
28. Brigadier ff - Désignation au 1er juillet 2024

Par le Collège,

La Directrice Générale,
Estelle LOOSVELD

Le Bourgmestre,
Philippe LEJEUNE

